N° 833 ■ Mai 2025

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Synthèse annuelle 2024

L'activité se redresse mais les signes de fragilité s'accumulent

Agence de Guyane

L'année 2024 est marquée par l'amélioration progressive de la confiance des chefs d'entreprise. L'indicateur du climat des affaires (ICA) retrouve son niveau de longue période en fin d'année. Cependant, plusieurs facteurs de fragilité sont à souligner, notamment la forte croissance du nombre de chômeurs et l'aggravation du surendettement des ménages.

Le climat des affaires s'améliore progressivement après la nette dégradation de 2023

L'ICA retrouve son niveau de longue période

Indicateur du climat des affaires
(100 = moyenne de longue période)

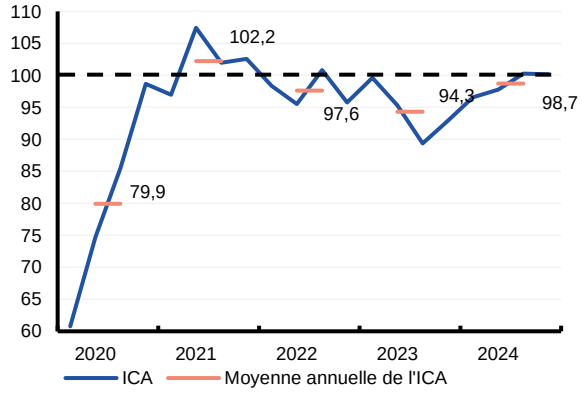

Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM © IEDOM

En 2024, l'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse pendant trois trimestres consécutifs, pour se stabiliser au niveau de sa moyenne de longue période en fin d'année.

En moyenne annuelle, l'ICA s'établit ainsi à 98,7 points, soit 4,4 points de plus qu'en 2023.

Les chefs d'entreprise interrogés par l'IEDOM continuent toutefois de signaler des délais de paiement détériorés, en lien notamment avec les délais de paiement du secteur public local et du secteur hospitalier. Pour rappel, ceux-ci s'élevaient à 64 jours en moyenne en 2023, soit un niveau supérieur au plafond règlementaire. Les charges continuent par ailleurs de s'alourdir, mais une nette amélioration est visible en fin d'année ; ce qui se répercute favorablement sur la trésorerie.

Les défaillances d'entreprise s'inscrivent à la baisse : en cumul sur 12 mois, ces dernières reculent de 12,7 % par rapport à 2023. La Guyane compte ainsi 55 défaillances en 2024.

Défaillances et créations d'entreprise

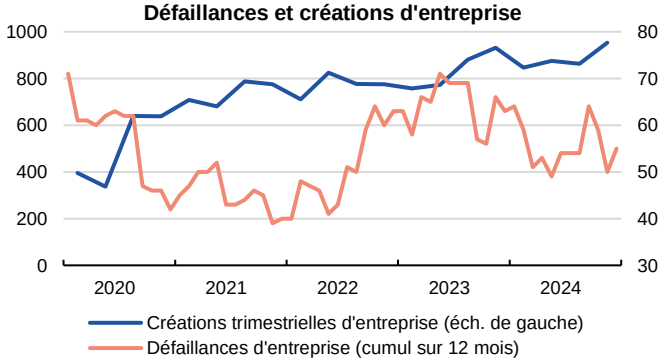

Source : Banque de France, Insee.

Les créations d'entreprise maintiennent quant à elles une tendance haussière sur l'année, progressant de 5,8 %, atteignant environ 3 540 créations. Les micro-entreprises constituent la moitié des entreprises créées et progressent de 4,8 % sur l'année.

L'inflation se stabilise

En moyenne annuelle, l'inflation est de 3 % en 2024, soit un niveau équivalent à l'année précédente. Ainsi, si la hausse des prix dépasse toujours le seuil de 2 % fixé par la BCE, elle n'accélère pas sur un an. Cette hausse est principalement tirée par les prix de l'énergie (+7,2 %) et de l'alimentation (+4,9 %). Les prix des services y contribuent de façon modérée (+2,8 %), tandis que les prix des produits manufacturés évoluent peu (+0,7 %).

En 2024, l'inflation reste à un niveau plus élevé en Guyane qu'en France entière, contrairement à la

tendance observée les années précédentes. En effet, au niveau national, l'inflation s'établit à 2 % en moyenne annuelle. Compte tenu d'un effet de retard, l'évolution des prix guyanais devrait progressivement converger vers ceux de la France entière.

Au niveau infra-annuel en Guyane, on observe néanmoins une inflexion des prix de l'ensemble des produits au 2e semestre. Celle-ci est causée dans un premier temps par une décélération des prix des services, puis, dans un second temps, par celle des prix de l'énergie.

Évolution de l'IPC et de ses composantes
(en glissement annuel)

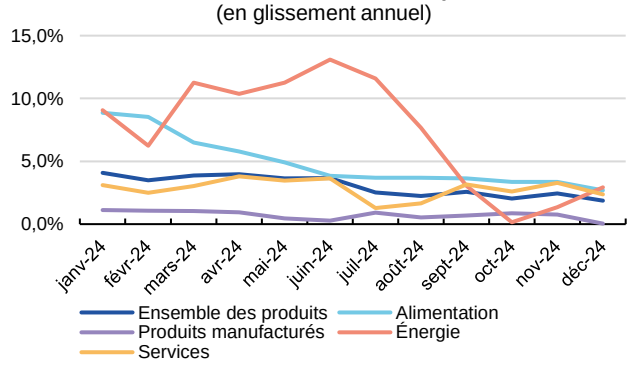

Source : Insee. ©IEDOM

Une demande d'emploi en fin de mois en forte hausse

Après une tendance à la baisse amorcée fin 2020, les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A bondissent de 9 % en 2024, s'établissant à 22 300 personnes en moyenne sur l'année. Le nombre de chômeurs de longue durée est également en hausse, mais plus modérée : +1,3 % en moyenne annuelle (soit environ 6 700 personnes).

Demandeurs d'emploi en fin de mois

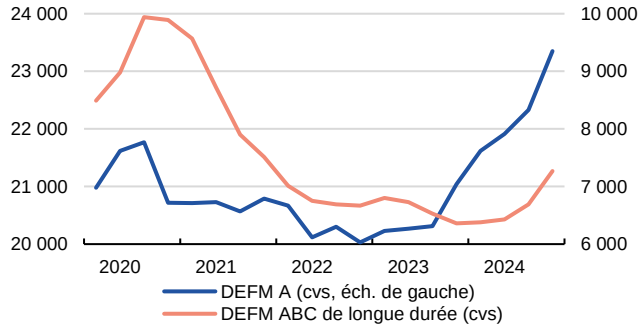

Source : France Travail. ©IEDOM

L'évolution de l'emploi salarié nuance toutefois ce constat. Les effectifs salariés progressent de 2,5 % en moyenne sur l'année, s'établissant à environ 41 400 personnes.

Ces évolutions paradoxales peuvent en partie s'expliquer par plusieurs problématiques structurelles : marché incapable de capter toute la hausse du nombre d'actifs liée à la forte croissance démographique, population faiblement diplômée, manque de main-d'œuvre disponible pour certaines spécialités, présence d'un marché informel important, etc.

La consommation des ménages est bien orientée

La consommation des ménages est en hausse sur l'année ; elle est soutenue par la croissance de la masse salariale du secteur privé : +4,2 %. Toutefois, elle demeure fragilisée par l'inflation. Cette dernière conduit les ménages à privilégier l'achat de biens de première nécessité et à reporter leurs achats moins essentiels.

Globalement, les importations de biens de consommation augmentent de 4,5 % en valeur et de 4,2 % en volume en 2024, contre +0,7 % et -6,4 % l'année précédente. Dans le détail, cet élan est principalement porté par la consommation de biens non durables. En effet, les importations de ce type de biens s'inscrivent en hausse de 5 % en valeur et de 4,4 % en volume. En revanche, les biens de consommation durables enregistrent une progression moins marquée (+1,1 % en valeur et +1,6 % en volume), traduisant les arbitrages des ménages imposés par l'inflation.

Importations de biens de consommation
(en milliers d'euros)

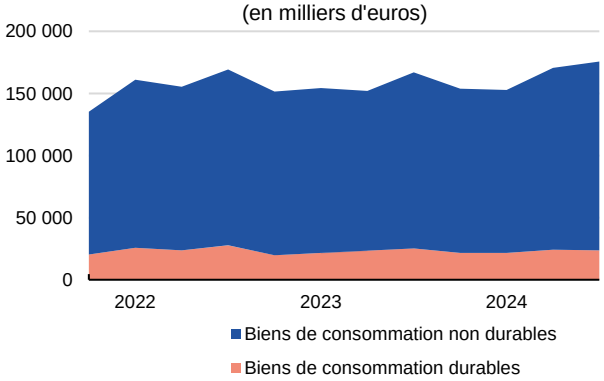

Source : Douanes. ©IEDOM

En outre, le marché automobile présente des résultats en berne en 2024. Les importations de véhicules de tourisme chutent de 3,9 % en valeur et de 9,7 % en volume. De même, les immatriculations de voitures de tourisme reculent de 6,4 % sur l'année.

En matière de vulnérabilité, le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'IEDOM (291) bondit de 27,6 % sur un an, témoignant d'une fragilité accrue des ménages.

L'investissement privé se maintient en hausse

La bonne santé de l'investissement privé constitue un signal d'optimisme sur l'année.

Solde d'opinion relatif aux prévisions d'investissement sur un an

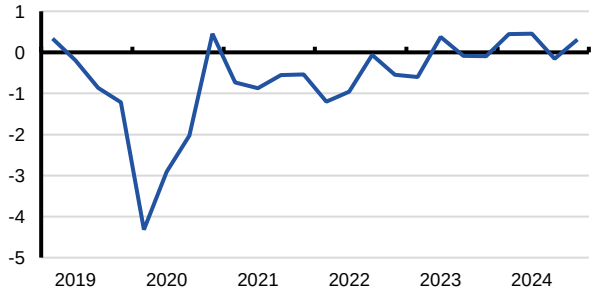

Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM © IEDOM

Parmi les projets notables du privé, le secteur énergétique est particulièrement représenté. Ainsi, la centrale photovoltaïque avec stockage lithium-ion et hydrogène de l'Ouest guyanais (la CEOG) représente un investissement total de 170 M€. En outre, le Pôle scierie et énergie valorisant le bois immergé du lac de Petit-Saut constitue un autre projet emblématique en cours. La mise en service de la centrale biomasse de Sinnamary, faisant partie de ce projet, est imminente. Elle contribuera à hauteur de 8 % à la production d'électricité du territoire.

En 2024, les importations de biens d'investissement croissent de 5,2 % en valeur et de 9,6 % en volume.

Corroborant cette hausse, les chefs d'entreprise sondés par l'IEDOM rapportent des prévisions d'investissement globalement positives sur l'année, malgré une légère inflexion au 3e trimestre.

De même, les encours de crédits à l'investissement bondissent de 10,2 % sur l'année, largement portés par les entreprises (+14,8 %).

Rebond des importations

Les importations sont en hausse de 9,3 % en valeur et de 21,0 % en volume en 2024. Elles représentent 2 185 M€ et 890 022 tonnes.

Dans le détail, les importations des produits de l'énergie enregistrent la progression la plus importante, avec +22,8 % en valeur et +35,9 % en volume. Les importations de biens de consommation durables et non durables, ainsi que celles de l'investissement sont également dynamiques (cf. parties consommation et investissement). Enfin, les importations de biens intermédiaires suivent la tendance générale et augmentent de 14,6 % en valeur et de 19,7 % en volume.

En revanche, le bilan est plus mitigé pour les exportations qui progressent de 10,5 % en valeur, mais diminuent de 11,6 % en volume. La hausse en valeur est principalement portée par les exportations d'or (+15,6 %) ainsi que par les exportations de biens de consommation (+5,3 %). La diminution en volume est quant à elle imputable aux exportations des produits agricoles, sylvicoles et de la pêche (-34,0 %) et des exportations de bois (-12,4 %).

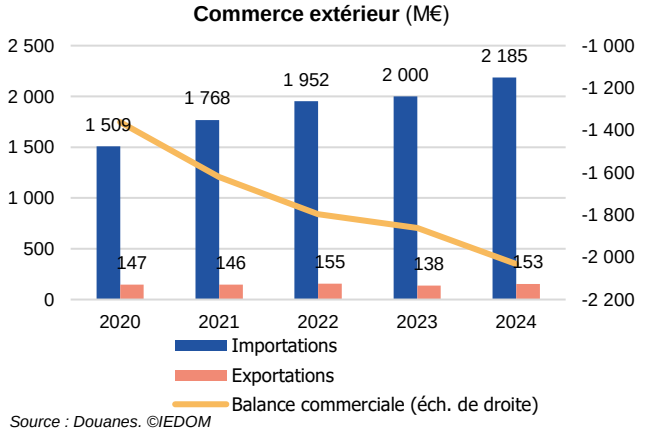

Source : Douanes. ©IEDOM

Des trajectoires sectorielles contrastées

Une activité globalement stable pour le secteur primaire et les IAA

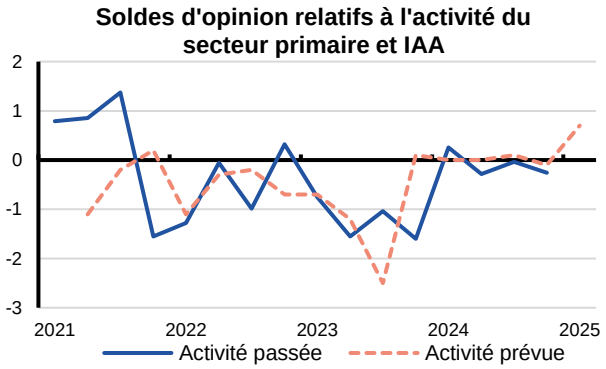

Source : Banque de France, Insee. ©IEDOM

Le solde d'opinion relatif à l'activité du secteur primaire et des industries agroalimentaires oscille légèrement autour de sa moyenne de longue période en 2024, indiquant une activité relativement stable sur l'année. Les prévisions d'investissement sont particulièrement bien orientées ; les effectifs sont également en hausse.

Les charges, qui se sont fortement améliorées sur les trois premiers trimestres de l'année, se sont nettement dégradées en fin d'année.

Dans le sous-secteur de l'abattage, les résultats sont en retrait. L'abattage de porcins et de bovins est en baisse sur l'année : respectivement -17,7 % et -2,2 % en volume. Dans le même temps, les importations de ces derniers augmentent de 14,2 % et 17,9 % en volume.

L'activité des industries (hors IAA) se relève

La première partie de l'année est morose pour le secteur des industries (hors IAA). L'activité a cependant rebondi sur la seconde moitié de l'année. Les chefs d'entreprise du secteur font état d'une stabilisation globale de leur trésorerie sur un an.

En outre, le solde d'opinion relatif aux prévisions d'investissement se redresse tout au long de l'année et dépasse sa moyenne de longue période fin 2024. Des projets d'investissement d'envergure sont en cours de réalisation (cf. partie investissement).

L'activité aurifère est en repli avec des exportations qui diminuent de 3,5 % en volume sur l'année. La hausse du cours de l'once permet toutefois de maintenir les exportations d'or en hausse en valeur (+15,6 %).

On observe également une diminution des exportations de bois sur l'année : -12,4 % en volume et -23,4 % en valeur.

L'activité du secteur du BTP est croissante sur l'année

Soldes d'opinion relatifs à l'activité du secteur du BTP

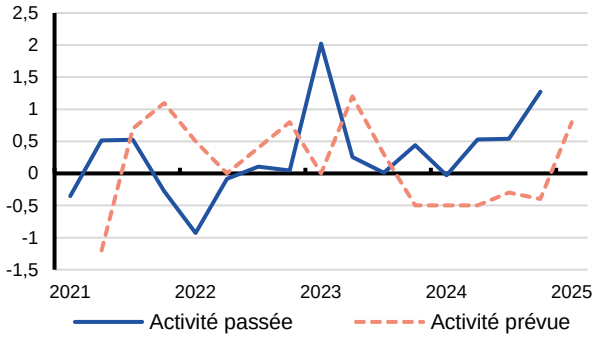

Source : Banque de France, Insee. ©IEDOM

L'activité du secteur du BTP s'accélère en 2024. Alors que les charges se stabilisent globalement sur l'année, les délais de paiement s'améliorent nettement. Dans ce contexte, la trésorerie progresse en fin d'année, à l'instar des effectifs.

Au contraire, les prévisions d'investissement se dégradent fin 2024 pour le secteur, après un pic en début d'année. En parallèle, l'encours de crédits de la construction se contracte de 8,1 %. Le manque de visibilité explique en partie ce constat. Les acteurs du BTP évoquent des craintes quant à une baisse future de la commande publique.

L'activité commerciale chute en fin d'année

Soldes d'opinion relatifs à l'activité du secteur du commerce

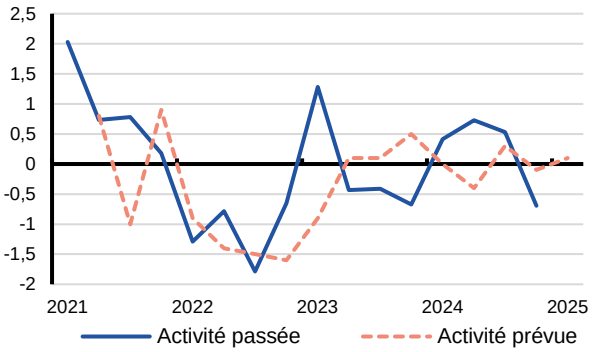

Source : Banque de France, Insee. ©IEDOM

Alors que l'activité était en hausse en début d'année, le solde d'opinion relatif à l'activité du secteur du commerce repasse en dessous de sa moyenne de longue période au 4e trimestre 2024.

Les acteurs du commerce signalent des prix en baisse tout au long de l'année 2024, baisse amorcée mi-2023.

Les prévisions d'investissement sont quant à elles bien orientées.

Une activité dégradée pour les services marchands

Soldes d'opinion relatifs à l'activité du secteur des services marchands

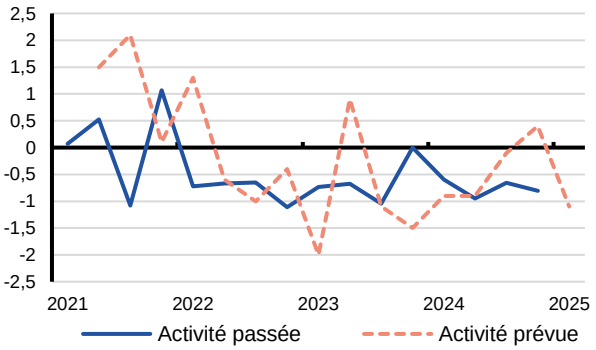

Source : Banque de France, Insee. ©IEDOM

Semblable à 2023, l'activité du secteur des services marchands demeure dégradée en 2024. Le solde d'opinion relatif à l'activité du secteur est resté en dessous de sa moyenne de longue période tout au long de l'année.

Les délais de paiement, les carnets de commandes et la trésorerie se sont détériorés sur un an.

À contrario, les prévisions d'investissement se redressent, particulièrement en fin d'exercice.

L'activité touristique est mitigée. Le trafic aérien est en hausse, après une année 2023 impactée par la liquidation d'Air Guyane. Le nombre de passagers à l'aéroport Félix Eboué augmente de 3 %, tandis que les mouvements de vols croissent de 29,9 %. Malgré ces résultats bien orientés, les entreprises interrogées par l'IEDOM signalent une activité en berne, avec un solde d'opinion en dessous de sa moyenne de longue période. De surcroît, le nombre de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie baisse de 1,2 % en moyenne en 2024.

Pour le spatial, l'activité stagne. On comptabilise 3 lancements au cours de l'année, soit un niveau équivalent à 2023. À titre de comparaison, le nombre de lancements moyen annuel est de 8 sur la dernière décennie.

Nombre de lancements

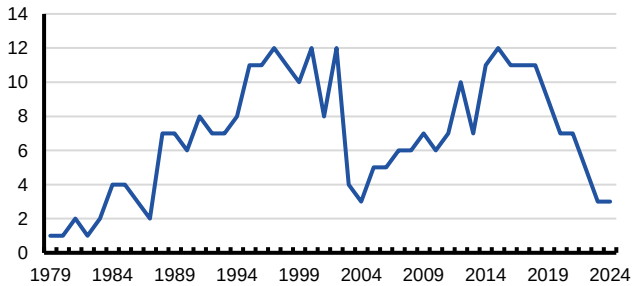

Source : CNES-CSG. ©IEDOM

Toutefois, le lancement inaugural réussi du nouveau lanceur lourd européen Ariane 6 en juillet et le retour réussi du lanceur Vega-C en décembre augurent des perspectives favorables pour le secteur spatial.

Une activité bancaire dynamique

L'activité bancaire en Guyane est réalisée par des établissements installés localement (EBIL) via la présence d'un guichet sur place ou par des établissements non installés localement (EBNIL). Les EBIL représentent 55,5 % des crédits sur la place bancaire et 88 % des dépôts, le reste étant porté par les EBNIL.

Dans cette note, un échantillon stable composé d'EBIL et d'EBNIL est utilisé ; il représente 96,2 % des crédits et 96,5 % des dépôts au 31/12/2024[1].

La collecte d'épargne maintient son rythme

La collecte de dépôts maintient sa dynamique en Guyane en 2024. Les encours progressent de 3,3 %, un rythme proche de celui de 2023 (+3,4 %).

Encours de dépots par agent (M€)

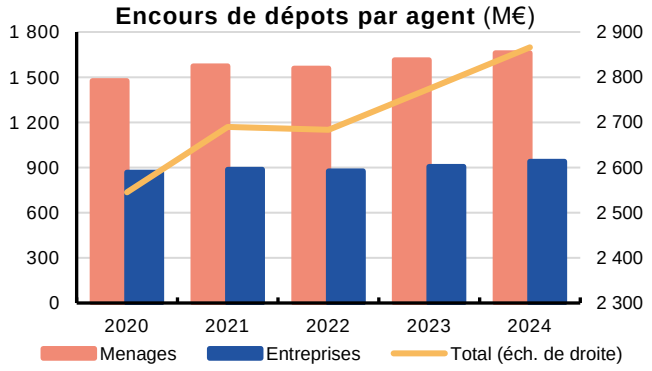

Source : IEDOM-BDF, collectes SURFI et RUBA © IEDOM

Cette hausse est portée par les placements liquides et à court terme ainsi que les placements à long terme (+7,5 % et +4,4 % respectivement). Les dépôts à vue, représentant plus de la moitié du total des encours, augmentent modérément (+1,2 %), mais marquent un rebond par rapport à la baisse de 2023 (-1,2 %).

L'épargne des différents agents économiques s'inscrit en hausse en 2024. Les encours de dépôts des ménages et des entreprises progressent respectivement de 2,9 % et 3,7 %, après +3,5 % et +3,4 % en 2023. La hausse enregistrée sur les dépôts des administrations publiques et des autres agents est plus importante (+4,7 % après +2,1 % en 2023), mais leur poids reste faible par rapport aux encours totaux (9,2 %).

Un financement de l'économie dynamique

L'encours sain de crédits progresse de 6,7 % en 2024, soit une hausse supérieure à celle de 2023 (+4,5 %). En quatre ans, l'encours de crédits croît ainsi de plus de 900 millions d'euros.

En 2024, la hausse est imputable aux crédits d'investissement, qui accélèrent : +13,3 % après +7,1 % l'année précédente. Les crédits immobiliers, représentant plus de la moitié des encours sains, progressent à un rythme moins soutenu (+3,5 %, après +4,1 % en 2023).

Le financement de la plupart des agents économiques progresse en 2024. La croissance des crédits aux entreprises gagne en vigueur : +9,3 % après +3,1 % en 2023. L'encours des ménages garde son élan (+4,4 % après +4,7 %), malgré un ralentissement de l'encours de crédits à la consommation (+6,6 % après +8,2 %). La contraction du marché automobile pèse sur celui-ci.

Encours sain de crédit par agent (M€)

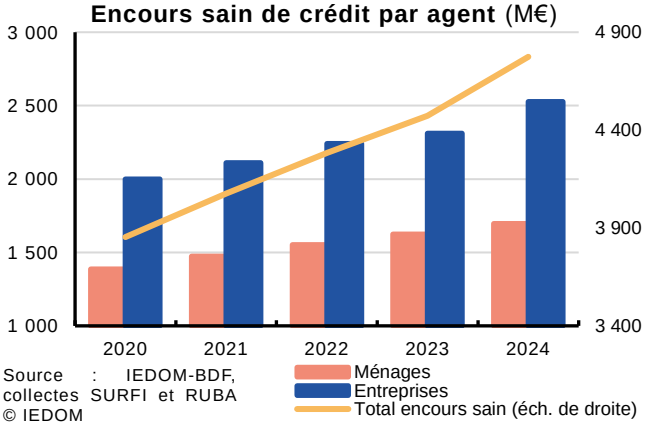

Source : IEDOM-BDF, collectes SURFI et RUBA © IEDOM

Finalement, la sinistralité du portefeuille de prêts est relativement stable, avec un taux de créances douteuses de 3,6 % (contre 3,4 % à fin décembre 2023).

Des encours en hausse à l'échelle sectorielle[2]

À fin 2024, la majeure partie des grands secteurs voient leurs encours de crédits progresser sur 12 mois. La hausse est particulièrement dynamique pour le secteur industriel (+41,0 %, après +17,2 % en 2023). On observe également des progressions des encours de crédits pour les services marchands et non marchands (+6,3 % et +5,2 % respectivement après +8,6 % et +3,8 %).

Évolution des encours de crédit par secteur (M€)

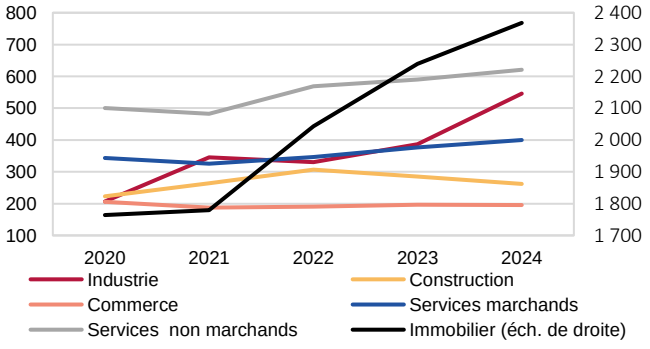

Source : IEDOM-BDF, collecte SCR. © IEDOM

[1] Données issues des déclarations RUBA (Reporting Unifié Banques et Assimilés), remplaçant SURFI (Système Unifié de Reporting FInancier) depuis janvier 2022. Ce changement méthodologique impacte les données diffusées par l'IEDOM, qui couvrent un périmètre plus large. L'analyse s'appuie ici sur un échantillon stable composé d'EBIL et EBNIL afin d'éviter des effets de structure.

[2] Données du Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France sont mobilisées, comptabilisant les octrois de crédits supérieurs à 25 000 € accordés par les établissements bancaires aux entreprises, associations et collectivités dont le siège se situe en Guyane.

Les encours de crédits des activités immobilières (logement social inclus) progressent de 5,7 % sur un an (après +9,6 % en 2023).

À contrario, l'encours de crédits du secteur de la construction se contracte (-8,1 %, après -6,9 % l'année précédente), en dépit de la bonne orientation de son activité. L'encours des crédits du commerce se stabilise en 2024 (-0,4 % après +3,0 % sur les 12 mois précédents).

Hausse générale des taux

À l'instar des autres DROM et de la France entière, l'ensemble des taux de crédits augmente en Guyane en 2024. Sous l'effet des baisses des taux d'intérêt directeurs, ce mouvement haussier décélère néanmoins par rapport à 2023.

Pour les particuliers, les taux des crédits à la consommation augmentent en moyenne de 99 points de base (pdb) en 2024, contre +154 pdb en 2023. Le taux moyen annuel s'établit à 6,62 %. De même, les taux des prêts immobiliers croissent de 104 pdb, contre une hausse de 165 pdb en 2023. Ils atteignent une moyenne annuelle de 4,16 %. Par rapport à la France entière, les taux sont plus élevés en Guyane (+15 pdb en moyenne en 2024 pour les crédits à la consommation et +70 pdb pour les crédits immobiliers).

Côté entreprises, les taux des crédits progressent de 84 pdb en 2024, alors qu'ils bondissaient de 221 pdb en 2023. Ils s'établissent à 5,11 % en moyenne annuelle. Sur l'année, ils sont supérieurs de 73 pdb aux taux moyens relevés à l'échelle nationale.

Une relative stabilisation de la plupart des taux est toutefois notable en Guyane à fin 2024. Cette tendance découle des effets de l'assouplissement de la politique monétaire de la BCE.

Taux annuels moyens pondérés des crédits en Guyane (en %)

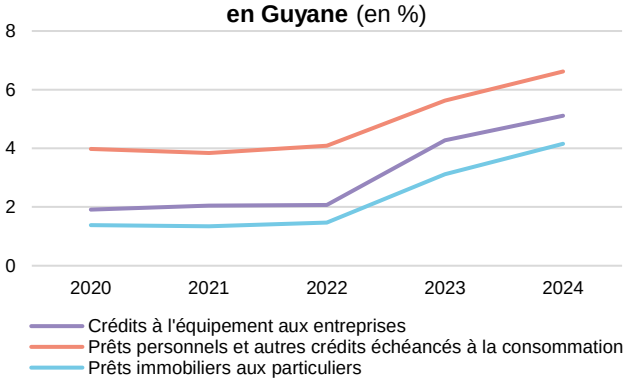

Source : IEDOM, collecte RUBA © IEDOM

2025 : des perspectives contrariées par le manque de confiance

Les premières remontées de l'enquête de conjoncture du début 2025 révèlent un repli de l'ICA au premier trimestre. Cette dégradation du climat des affaires, qui n'était pas perceptible fin 2024, est liée à plusieurs facteurs récents qui pèsent sur la confiance des chefs d'entreprises et appellent à la prudence :

- La décision des États-Unis d'Amérique d'appliquer de nouveaux tarifs douaniers à l'UE et les contre-mesures évoquées par l'UE ont pesé sur le moral des entreprises. Dans le cas où ces mesures entreraient en vigueur, la Guyane serait impactée. En effet, même si les échanges directs entre les États-Unis et la Guyane sont faibles (environ 7 % de ses importations et moins de 2 % de ses exportations), le territoire serait touché indirectement, dans la mesure où ses principaux partenaires commerciaux (France hexagonale et les autres pays de l'UE) ont des échanges importants avec les États-Unis.

- Le début d'année 2025 est par ailleurs marqué par des difficultés d'approvisionnement en biens, en lien avec des mouvements sociaux dans plusieurs ports qui ralentissent le transport maritime.

- Plusieurs acteurs économiques du territoire signalent également des délais importants quant au raccordement de bâtiments nouvellement créés au réseau électrique, fragilisant ainsi l'équilibre financier de certains projets.

- Enfin, les délais de paiement des collectivités locales restent un sujet de préoccupation sur le territoire.

Dans ce contexte moins favorable, plusieurs évolutions récentes sont toutefois porteuses d'optimisme :

- L'inflation décélère sur la seconde moitié de l'année 2024 en Guyane, un phénomène qui pourrait se poursuivre en 2025 si le territoire suit la tendance nationale. Selon la Banque de France, l'inflation devrait ralentir en France et s'établirait à 1,3 % en 2025.

- Les taux d'intérêt fixés par la BCE ont été revus à la baisse à plusieurs reprises en 2024. Ses effets, attendus sur les taux pratiqués localement pourraient faciliter l'accès au financement pour acteurs économiques.

- Au-delà des projets énergétiques privés déjà évoqués dans cette note (cf. partie sur les investissements), de nombreux grands chantiers se poursuivent sur le territoire, tels que la centrale et le second pont du Larivot, la cité judiciaire de l'Ouest, l'hôtel de police de Cayenne, etc. Ces investissements de plusieurs centaines de millions d'euros sont de nature à soutenir l'activité.

- L'activité spatiale devrait quant à elle s'intensifier avec 5 lancements Ariane 6 et 4 lancements Vega-C prévus en 2025, soit plus de lancements que la moyenne sur la dernière décennie. Pour rappel, le secteur spatial occupe une place importante dans l'économie : près de 13 % de la valeur ajoutée et 83 % des exportations en 2019.

- Enfin, l'année 2024 a été perturbée par l'instabilité politique nationale, avec pour corollaire l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025. Ce contexte a suscité une certaine prudence des acteurs économiques. Le vote de la loi de finances en début d'année constitue un vecteur de confiance économique, même si les équilibres législatifs restent fragiles.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr
Directeur de la publication : R. Elbez ■ Responsable de la rédaction : D. Lauret
Rédaction : S. Calvo Cano - J. Capitaine – A. Couragier